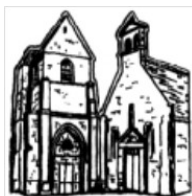


Chibo info

Octobre 2014



Le Mot du Maire :

En ce mois de septembre, le Chibo info fait sa rentrée. L'année scolaire qui commence est celle de la réforme des nouveaux rythmes scolaires et de la mise en place des activités périscolaires le vendredi après-midi. Une rentrée communale pleine de projets avec une réflexion sur l'accessibilité, la sécurité et la mise en valeur du marais mais aussi des travaux réalisés : un chantier solidaire à l'école, la réfection des berges du Sémillon que nous présentons dans ce numéro. Bonne lecture à tous!

RENTREE SCOLAIRE 2014

La rentrée scolaire 2014 est une rentrée chargée avec la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.). Après plusieurs mois de réflexion, de travail en partenariat avec la commune de Billy, nous avons décidé d'organiser ces T.A.P. le vendredi de 13h 45 à 16h 45. Plusieurs éléments nous ont conduits à ce choix : la possibilité d'organiser un véritable temps d'activités, ce qui n'était pas possible sur des plages de 45 mn/jour, les contraintes du bus scolaire, le recrutement des animateurs plus facile sur une plage de trois heures.

Nous avons parfaitement conscience des incertitudes que cette réforme apporte notamment sur le rythme de vie des enfants. Nous rappelons que certains choix, comme l'école le mercredi matin, nous sont imposés par le rectorat. Nous avons d'ores et déjà prévu de faire un premier bilan à la fin du premier trimestre dans le cadre du conseil d'école.

Ces T.A.P. s'adressent aux enfants de Chicheboville, Billy et Conteville scolarisés à l'école de Chicheboville. Ils sont placés sous la responsabilité de la commune et sont mis en place en partenariat avec les agents communaux, Mesdames FILOCHE et LUCAS ainsi que deux intervenants extérieurs, Madame LE MEN et Monsieur TRAUFLER. Ces T.A.P. visent à développer la curiosité des enfants par le biais d'activités sportives, artistiques et culturelles.

L'inscription qui vaut engagement se fait de vacances scolaires à vacances scolaires, par vendredi. Le tarif est de 1€ / heure, le temps de repos des petites et moyennes sections (1h) est gratuit. Les parents ne peuvent pas récupérer leur enfant avant la fin des activités, soit à partir de 16h 30. La garderie débute à 16h 45, le transport scolaire est maintenu.

La tarification des activités proposées a fait l'objet de nombreux débats. Le coût de cette réforme est de 8000 €/an (hors participation de l'Etat) et les finances communales ne nous permettent pas de faire face à cette nouvelle dépense sans une participation des parents. Ces activités ne sont pas obligatoires. La non inscription aux T.A.P. implique le départ de l'élève le vendredi à la fin du temps scolaire, soit 12h15 pour les enfants ne déjeunant pas à la cantine et 13h 45 pour les autres.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30-9h05: Garderie à Chicheboville pour tous les élèves: 1€/heure (toute heure commencée est due)				
Départ du bus (CE2, CM1, CM2) de Chicheboville vers Billy à 8h40 Départ du bus (Maternelle, CP, CE1) de Billy vers Chicheboville à 9h00				
8h45-9h00: Accueil des élèves à Billy 9h05-9h15: Accueil des élèves à Chicheboville				
9h00-12h00: Classe à Billy 9h15-12h15: Classe à Chicheboville				
12h00-13h30: Pause repas pour les élèves de Billy 12h15-13h45: Pause repas pour les élèves de Chicheboville Le prix du repas est de 3 € 54. Le bus du midi n'est réservé qu'aux élèves déjeunant à la cantine.		12h15-13h15: Garderie Pas de cantine le mercredi. Départ du bus (Maternelle, CP, CE1) de Chicheboville vers Billy à 12h37, temps compris dans la garderie; arrivée à Billy à 12h49. Départ du bus (CE2, CM1, CM2) de Billy à Chicheboville à 12h50; arrivée à Chicheboville à 13h05.		12h00-13h30: Pause repas pour les élèves de Billy 12h15-13h45: Pause repas pour les élèves de Chicheboville
13h30-16h30: Classe à Billy 13h45-16h45: Classe à Chicheboville		Pas de cours le mercredi après-midi	13h30-16h30: Classe à Billy 13h45-16h45: Classe à Chicheboville	13h45-16h45: Activités Péri Scolaires 1€/heure
16h30-17h15: Garderie à Billy en attendant le bus Départ du bus de Billy vers Chicheboville à 17h15 (arrivée à 17h30) Départ du bus de Chicheboville vers Billy à 17h30 (arrivée à l'école à 17h49) 16h45-18h15: Garderie à Chicheboville pour tous les élèves				

FETE DES CHICHEBOVILLAIS

Le samedi 21 juin dernier, les Associations de CHICHEBOVILLE (l'Association de Chasse, l'Association de Sauvegarde de la Chapelle, l'Association Familles Rurales, l'Association Parents d'Elèves et l'Association Chibeau Fleuri) ont convié les habitants de la commune à la « Fête des Chichebovillais ». Dans l'esprit de la fête des voisins, 90 personnes environ se sont retrouvées, vers 19 heures, sur la place de la Mairie pour fêter le début de l'été, tout en faisant connaissance et en échangeant. Des barbecues étaient mis à disposition pour les grillades, des tables et chaises avaient été installées, chacun amenant son pique-nique.



Les chichebovillais rassemblés

Pour cette première, les cinq associations ont offert un apéritif de bienvenue pour lancer la soirée de manière conviviale.

Le beau temps était de la partie, cela nous a permis de passer toute la fin de journée et une partie de la nuit sur la place de la Mairie à l'extérieur, même si nous avons une solution de repli possible dans la Salle des Fêtes.

Chacun a pu, à sa guise : s'installer à table, discuter avec ses voisins et amis, chanter ...voire danser !

Au vu des retours positifs et des remarques très motivantes, les associations souhaitent renouveler ce moment festif l'année prochaine. La date est déjà fixée : le samedi soir 20 juin 2015. Nous prévoyons la présence d'un groupe musical et souhaitons voir le nombre de participants augmenter fortement.

SOIREE CINEMA - FLOP !

Le 6 septembre dernier, l'association Familles Rurales organisait pour les familles une projection en plein air du film « Dragons ». L'ambiance et le beau temps étaient présents. Malheureusement, les Chichebovillais ont manqué le rendez vous, le peu de participants contraint l'association à ne pas renouveler, dans le futur, cette activité coûteuse.

COMMEMORATION DE LA LIBERATION DE BILLY ET CHICHEBOVILLE

Août 1944, Billy et Chicheboville retrouvent la liberté. Pour marquer le 70^{ème} de leur libération, les communes ont choisi de s'associer. Cette célébration, qui s'est déroulée à Billy, a débuté par des dépôts de gerbes devant les monuments dédiés à ceux qui ont disparu lors cette guerre. L'évocation des événements d'alors par les maires des deux municipalités a été écoutée avec attention par la centaine de participants, traduit en anglais afin que les proches des vétérans britanniques, accueillis chez les habitants, partagent cet épisode historique.

Après ces appels à la mémoire, les nombreux porte-drapeaux, représentant les associations d'anciens combattants, les élus des six communes voisines qui se sont jointes pour accueillir les familles des vétérans britanniques et organiser, pendant trois jours, des commémorations diverses, les habitants des villages ont rejoint l'église pour un moment de recueillement.

Mais la Libération est aussi un temps de liesse. Dans la salle des fêtes, le groupe vocal Arpador au travers de chants des années quarante, de Trenet, Montant ou Piaf a rappelé que les civils ont, eux aussi, connus les tourments puis les joies de ce passé encore si récent.



Mmes Jeanne et Arruego

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE (02-31-23-06-87)	RENCONTRONS NOS ELUS
Mme TOUFFET Emilie vous accueille : - le lundi de 9h 30 à 12h et de 14h à 18h 30 - le Jeudi de 15h à 17h - le Vendredi de 9h à 11h 00 <i>Nouvellement arrivé dans la commune, n'oubliez pas de venir vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre.</i>	Mme Coralie ARRUEGO, maire - Lundi de 9h à 12h et 14h à 16h - Vendredi de 9h à 11h - Ou sur rendez-vous M. Jean François SAVIN, adjoint - Jeudi de 15h à 17h Mme Nathalie BAZIN PONSEEL, adjoint - Lundi de 9h à 12h - Vendredi de 9h à 11h

Horaires de bus et de train pour se rendre à Caen

Dans le sens Mézidon-Caen (ligne 16)

Lieux / Jours	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
Calvaire	6h41	7h07
Prempain	6h44	7h10
Mairie	6h45	7h11



Dans le sens Caen-Mézidon (ligne 16)

Lieux / Jours	Mercredi	Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Du lundi au vendredi
Mairie	13h51	18h01	19h03
Prempain	13h52	18h02	19h04
Calvaire	13h54	18h04	19h06



Aller	6h31	7h06	7h23	8h06	9h06	10h06	15h06	17h06	17h45	18h11	19h06
Retour	6h34	7h52	8h34	11h08	13h08	16h34	17h22	17h34	18h23	18h34	19h34

Le train (trajet direct: 10 minutes)

BIEN VIVRE ENSEMBLE A CHICHEBOVILLE



A l'heure où chacun constate que l'individualisme prime avant tout, le Maire et le Conseil municipal de Chicheboville invitent tous les Chichebovillais, dans un souci de quiétude, de respect des autres, de bon voisinage, de prise de responsabilité et enfin de civisme à respecter strictement les prescriptions suivantes :

Réglementation des nuisances sonores (arrêté préfectoral du 21 novembre 2008)

Afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

Sont considérés comme gênants les bruits d'animaux domestiques, des appareils électroménagers, des appareils de fonctionnement de piscine, des instruments de musique ou de son, des outils de bricolage, de jardinage et des engins ou matériels de travaux, des dispositifs d'effarouchement, des pétards et pièces d'artifice,

Tous travaux tels que des travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que de :

- 8h 30 à 12h 00 et de 14h 30 à 19h 30 du lundi au vendredi inclus,
- 9h 00 à 12h 00 et de 15h 00 à 19h 00 le samedi
- 10h 00 à 12h 00 les dimanches et jours fériés

Aucune dérogation ne sera accordée

Les propriétaires d'animaux et détenteurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiement...)

Réglementation sur les feux de jardin (circulaire interministériel du 18 novembre 2011)

Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental qui interdit l'incinération à l'air libre des déchets ménagers et déchets verts. Il est donc formellement interdit de brûler tout déchet dans son jardin, quel qu'il soit.

Quoi que l'on puisse penser, il est prouvé que la combustion des déchets verts pollue l'atmosphère au même titre que tout autre déchet de matière chimique. De plus vous incommodez vos voisins avec les odeurs que dégagent les fumées. Nous vous invitons donc, afin d'éviter tout litige, à déposer vos déchets à la déchetterie ou à les composter.

Les infractions sont constatées et verbalisées par les agents de la police judiciaire. Les contrevenants encourent des amendes entre de 45 à 450 €.

Il nous semblait important de rappeler ces réglementations et nous remercions tous les Chichebovillais de bien vouloir les respecter afin qu'il fasse Bon Vivre Ensemble à Chicheboville.

TRAVAUX:

- Renforcement des rives du SEMILLON venelle de Béneauville :

Les berges du Sémillon, Venelle de Béneauville, nécessitaient d'être rapidement renforcées car elles menaçaient de s'effondrer. Suite à un appel d'offres, l'entreprise DELAMARE TP de Quetteville a été retenue pour réaliser les travaux de renforcement.



- Cimetière

Les travaux de dépiquetage et de rejointement d'une partie du mur du cimetière de Chicheboville sont terminés. Les travaux ont été effectués par l'entreprise MARION d'Argences.

- Logement

Le sol du logement communal (étage) a été entièrement refait.

- Ecole

La commune a inauguré son premier chantier solidaire à l'école de Chicheboville. Nous avons fait appel à toutes les bonnes volontés pour un chantier qui a duré quatre jours. Nous remercions les volontaires qui ont donné leur temps et leur énergie. Par ordre d'arrivée : Ghislaine Arruego, Jean François Savin, Benoît, Hélène, Flore et Morgane Challoy, André Arruego, Jérôme Lebaron, Laetitia Castel, Muriel Strebel, Lydie Le Men, Christine et Jean-Luc Barillon.

La tisanerie (salle de repos-stockage) du personnel a été réaménagée, les plinthes du couloir repeintes, le dortoir-salle de motricité entièrement décapé et repeint. Les porte-manteaux ont également été repeints dans des teintes très colorées. Les ordinateurs ont été réparés.

D'autres chantiers sont à l'étude. Si vous souhaitez participer au prochain, vous pouvez vous inscrire en écrivant à la mairie : chicheboville@wanadoo.fr

- Sécurité-Accessibilité

Une réflexion est en cours actuellement pour sécuriser la traversée de Chicheboville. Le groupe de travail Accessibilité/Sécurité étudie les différents moyens à mettre en œuvre pour inciter les automobilistes à limiter leur vitesse et à une mise en sécurité des piétons.

SMEOM:

Syndicat Mixte d'Elimination des Ordures Ménagères (02-31-23-42-42). Monsieur Patrick GRENTE, maire adjoint de Bellengreville a été réélu Président du SMEOM.

Le syndicat nous rappelle les recommandations suivantes afin d'optimiser la collecte des ordures ménagères :

- Installer les conteneurs avec la poignée tournée vers la route.
- Ne pas attendre que le bac bleu soit plein pour le déposer afin de faciliter leur manipulation par les agents.
- Grouper autant que possible les conteneurs et les bacs bleus sur la voie publique.
- Les conteneurs et les bacs bleus ne doivent rester sur la voie publique après le jour de ramassage.

Horaires d'ouverture de la déchetterie

HIVER -du 2 novembre au 28 février			ETE - du 1 ^{er} mars au 31 octobre		
Lundi	10h -12h	14h - 16h	Lundi	10h - 12h	14h -18h
Mardi	FERME		Mardi	FERME	
Mercredi	10h -12h	14h - 16h	Mercredi	10h - 12h	14h -18h
Jeudi	10h - 12h	FERME	Jeudi	10h -12h	FERME
Vendredi	10h - 12h	13h 30 -16h	Vendredi	10h -12h	13h 30 -18h
Samedi	10h - 12h	13h 30 -16h	Samedi	9h -12h	13h 30 -18h
Dimanche et Jours fériés	FERME		Dimanche et Jours fériés	FERME	

Vous souhaitez recevoir les comptes-rendus du conseil municipal et de la CDC. Vous avez une question, n'hésitez-pas, nous y répondrons dans le prochain numéro. Ecrivez nous à chicheboville@wanadoo.fr

Comité de rédaction : Coralie Arruego, Christine Barillon, Véronique Djilani et Jean-François Savin.